

CAP

Epreuve ponctuelle terminale d'EPS

Guide d'accompagnement pour l'épreuve de danse

Ce document est destiné à accompagner les candidats à l'épreuve ponctuelle d'EPS en danse. Le [document de référence](#) est publié au Bulletin officiel n° 36 du 26-9-2024.

1. Descriptif de l'épreuve

-Le candidat doit prévoir un solo de 1'30 à 2' avec un accompagnement musical (le silence est autorisé).

-Un premier temps d'accueil pendant lequel le candidat donne son support sonore (clé USB, lecteur MP3, IPod, smartphone) pour que le jury en vérifie le bon fonctionnement.

-Puis, le candidat dispose d'un temps de préparation pendant lequel il s'échauffe de 15 à 20 min. Ce temps est observé et évalué par le jury.

-Après ce temps de préparation, le candidat présente sa chorégraphie d'une durée comprise entre 1'30 et 2'.

L'espace scénique est de 10 m X 8 m

2. Conseils pour vous préparer

Partir de ce que l'on sait faire, avec sa propre technique pour montrer une gestuelle maîtrisée. La gestuelle est en lien avec une idée que je cherche à développer. Tous les styles de danse sont permis à partir du moment où ils répondent à un projet expressif (intention ou thème).

Construire son solo en lien avec une intention, un projet qui sera visible tout au long du solo.

Diversifier les vitesses, les arrêts, exploiter tous les endroits de la scène, les différents niveaux (bas ou au sol, moyen et haut) de l'espace, des orientations et directions différentes pour créer de l'effet sur le spectateur.

Penser à poser son regard pour l'interprétation de sa danse : choisir où je regarde lorsque je danse (en haut, en bas, derrière moi, devant moi, une partie de mon corps..., en fonction de mon intention).

S'entraîner à rester concentré dans son rôle de danseur du début à la fin de la prestation.

3 Les critères d'évaluation

Voir le document « Référentiels DANSE - DEMI FOND - TENNIS DE TABLE Epreuves Ponctuelles Terminales EPS CAP 2025 »